



Communiqué de presse

Nancy, le mercredi 26 février 2025

Débat d'orientation budgétaire

Vers un budget de résistance quand le gouvernement asphyxie les finances locales

Les élu·es et les élus du Département de Meurthe-et-Moselle ont pris acte des orientations budgétaires 2025 qui précèdent le vote du budget primitif, prévu le 31 mars prochain.

Malgré une situation budgétaire de plus en plus contrainte par les décisions gouvernementales, la collectivité affirme une volonté résolue de résistance pour garantir un service public indispensable aux habitantes et habitants de notre territoire et poursuivre l'innovation et l'investissement pour l'avenir.

Finances locales sous contrainte, engagement total

Présenté par Pascal Schneider, vice-président en charge des finances, le DOB 2025 met en lumière l'effet de ciseau qui fragilise les collectivités : des recettes en baisse drastique et volatiles, des dépenses obligatoires en augmentation constante. *« Les choix fiscaux du gouvernement ont amené près de 62 milliards d'euros de baisses d'impôts pour les plus fortunés des grands groupes. C'est une véritable casse fiscale organisée qui asphyxie aujourd'hui nos finances locales. Malgré cette pression, les départements restent des boucliers sociaux, assurant des missions essentielles en matière de solidarité, d'insertion, d'aménagement et d'investissement. »*

Comme l'a rappelé Chaynesse Khirouni, présidente : *« Nous devons voter des budgets à l'équilibre, sincères et véritables. Entre les mesures nationales qui nous impactent, les dépenses obligatoires qui ne cessent d'augmenter et les mesures nouvelles non compensées, notre Département ne dispose plus de levier fiscal significatif. Quant au déficit de l'État, nous faisons déjà des efforts colossaux en absorbant des dépenses*

nationales à hauteur de 100 millions d'euros par an ! C'est une attaque inacceptable contre le principe de libre administration des collectivités. »

« Nous refusons de nous soumettre à une politique d'austérité imposée par l'État au détriment des territoires. Notre projet est départemental, nos choix doivent refléter nos priorités : maintien des services publics, protection des plus vulnérables et investissements stratégiques pour l'avenir. »

Agir, résister et investir pour les habitants

Malgré ces contraintes, le Département pourra poursuivre en 2025 son action au service des habitantes et habitants de Meurthe-et-Moselle :

- L'extension de l'expérimentation « *Avec vous pour vos droits* » à de nouveaux territoires, pour accompagner les citoyens dans l'accès à leurs droits. Un rapport a été voté à l'unanimité pour que les territoires de Briey-Longwy, Frouard-Faulx et Vezouze-et-Piémont rejoignent la démarche.
- Le soutien renforcé aux projets des communes, intercommunalités et associations.
- L'ouverture de la Maison des femmes et la réouverture de la Cité des paysages.
- La construction et la rénovation des collèges à Toul, Gerbéviller, Nomeny, Einville-au-Jard, Dieulouard et Nancy.
- Le financement de nouvelles casernes de sapeurs-pompiers.
- Un nouvel appel à projets conjoint avec la Région Grand-Est dédié à l'économie sociale et solidaire.
- Le déploiement du revenu d'émancipation pour les jeunes en situation de précarité.
- Le développement de l'habitat inclusif pour nos aînés
- La construction d'un nouveau centre d'exploitation à Vandeléville et d'un nouveau pont à Méréville.
- L'aménagement de l'espace naturel sensible de Micheville.
- La poursuite du projet de développement du château de Lunéville.

« Nous restons déterminés à nous battre contre ce hold-up gouvernemental sur les finances locales. Nos valeurs de solidarité et de justice sociale guident notre action, et nous refusons de sacrifier nos politiques publiques sur l'autel des restrictions imposées par l'État. Nous naviguons à vue, mais nous restons droits dans nos engagements, fidèles à nos principes et résolus à ne pas abandonner les habitants de notre territoire. »
a conclu la présidente.